

## COMMISSION MÉDICALE

---

*Par Guy Bellaïche, Président de la Commission médicale*

Après plusieurs années de loyaux services comme membre, puis président de la Commission Médicale, je tire ici ma révérence, et souhaite bon vent au futur président élu, qui devra fédérer afin que les missions dévolues à la Commission Médicale perdurent et s'amplifient, au service de notre Fédération et de tous ses adhérents.

Je reste bien évidemment à la disposition du futur Président pour l'aider dans ses tâches s'il fait appel à moi dans un futur proche.

La Commission Médicale ne s'est pas réunie souvent, mais a su tout au long de ces années construire et modifier le règlement médical et celui de la lutte antidopage, documents indispensables pour toute fédération sportive.

### Divers documents ont vu le jour :

- **Un rapport sur « Les Échecs et les Handicaps »** dont le rapporteur était Jean-Luc Hinault.

Ce rapport préconise en particulier :

- des places de parking spécifiques devant les Clubs
  - une accessibilité au Club avec un logo visible sur le site Web de la FFE pour les Clubs qui recevront un agrément par la FFE. A noter que ce logo avait été préconisé par le Comité directeur de la FFE.
  - l'utilisation du TAXI.COM, un taxi spécifique à tarif très bas, présent dans de nombreuses villes pour amener la personne handicapée dans les Clubs d'Échecs. Ces taxis pourraient être aussi utilisés pour emmener les seniors dans les Clubs d'échecs pour les sortir de l'isolement, vecteur de la maladie d'Alzheimer.
  - l'absence de tarification spécifique pour éviter la discrimination.
- **Un rapport sur le « Jeu d'Échecs contre la maladie d'Alzheimer »** dont le rapporteur est Guy Bellaïche.

La Commission médicale préconise l'utilisation du Jeu d'échecs pour lutter contre la maladie d'Alzheimer, en particulier chez les seniors, mais aussi chez les personnes de plus de 65 ans (Etude publiée dans *Neurology* du 15 septembre 2009).

La Commission Médicale préconise l'utilisation de ce rapport, disponible dans « *documents utiles* » sur le site FFE, pour inciter les directeurs de Maisons de retraites et de foyers logements, mais aussi les Mairies, à utiliser ce jeu comme outil pour lutter contre la maladie d'Alzheimer.

La Commission Médicale a émis des recommandations et des propositions au Comité Directeur, en particulier lors de sa dernière réunion du 17 juin 2012 :

**▪ Certificat médical :**

- La Commission Médicale recommande le certificat médical pour tous (article L-231- 1 à 8 du Code du Sport), sans obligation tant que la FFE n'est pas fédération sportive délégataire. Elle recommande la dispense de toute compétition à tout licencié les 6 mois suivant un accident vasculaire aigu (infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral), avec certificat médical obligatoire avant la reprise des compétitions ;
- La Commission Médicale préconise la délivrance d'une fiche de liaison sanitaire pour les membres et capitaines, de toutes les équipes de France, y compris Jeunes (articles R231-1 et 2 du Code du Sport).

**▪ Haut Niveau Jeunes et Senior :**

La Commission médicale rappelle l'obligation de fournir le formulaire médical rempli par les parents avant tout déplacement de l'équipe de France Jeunes.

- La Commission Médicale pense que les mauvais résultats actuels des équipes de France sont dus en grande partie à la disparition de ces stages alliant la préparation échiquéenne à la préparation mentale et physique. Elle rappelle l'intérêt d'un à deux stages annuels d'une semaine chacun, placés 15 jours à 3 semaines maximum avant une grande compétition (Olympiades), et axés sur la préparation physique et mentale – intégrant des techniques de sophrologie, d'imagerie mentale, de PNL... – du sportif de haut niveau. Ces stages sont aussi importants chez les seniors que chez les enfants. Outre la cohésion de groupe, ces stages ont pour but d'augmenter la performance des joueurs français. Elle rappelle que ces stages avaient permis aux équipes de France d'obtenir leurs meilleurs résultats en compétition.
- La Commission Médicale préconise à la FFE de penser, si elle veut devenir délégataire, à créer une Ligue Pro (comme au football) avec un suivi médical, les structures adéquates pour le joueur professionnel, et un pôle Espoir (création d'un lycée prêt à accepter tous les jeunes joueurs d'échecs qui pourraient allier sport et étude).
- La Commission médicale préconise aussi de différencier les rôles de capitaine et d'entraîneur dans toutes les équipes de France, surtout pour les féminines, où le travail de préparation est plus important que chez les garçons. La fatigue cumulée des 2 postes est préjudiciable à son efficacité.

**▪ Stages DAFPE et DEFFE :**

La Commission Médicale préconise que la partie médicale des stages DAFPE et DEFFE soient exclusivement réalisée par un médecin recommandé par la Commission Médicale.

Les médecins volontaires seront inscrits sur le site FFE, afin que les organisateurs de stages puissent les contacter.

**▪ Tournoi des Médecins :**

La Commission préconise d'organiser un tournoi annuel des médecins.